

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ERAC DU 2 FÉVRIER 2010
16 heures, salle du Conseil

Présents : S. Le Gall ; E. Dupraz ; C. Denizot ; C. Filippi-Deswelle ; C. Gheeraert-Graf-feuille ; M. Hamel ; M. Schonbuch ; A. Blanc ; S. Hancil ; I. Gassino ; A.-L. Worms ; C. Pestrinaux ; A. Vauchelle ; M. Olmos ; A.-F. Gillard-Estrada ; Y. El Alaoui ; X. Rabasso ; J. Vicente Lozano ; V. Kanev ; L. Volna ; A. Vial-Logeay ; J.-M. Winkler ; P. Fontaine ; A. Hourcade ; N. Depraz ; M.-J. Hanaï ; L. Villard.

Invités : O. Louiset ; C. Legras ; E. Leclerc.

Excusés : C. Baroin ; M.-L. Copete (procuration à M.-J. Hanaï) ; N. Guilleux ; S. Bataille ; M.-I. Brudny ; N. Parant.

Ordre du jour :

• nouveaux membres :

rattachement effectif : Sylvaine Bataille, MCF en Langue et littérature anglaises (XVI^e et XVII^e siècles), spécialiste des questions de réception et d'adaptation : réception de l'antiquité classique dans la culture anglo-saxonne et adaptation de Shakespeare à l'écran.

rattachements en attente : Mme Giogia Buongiorno, PRAG d'italien ; et A. Bessire, doctorant en 1^{re} année (études germaniques : dir. : J.-M. Winkler), récemment élu ATER.

• les statuts du labo :

Rapide historique par L. Villard : les statuts de l'ERAC, rédigés à la demande instantane de la présidence précédente et grâce aux compétences d'Y. Michaud, ont servi de point de départ à la réflexion menée l'an passé au sein d'une commission dite des statuts. But de cette commission : faire en sorte que les labos dépourvus de statuts en soient dotés rapidement, et si possible, de manière à peu près cohérente d'un labo à l'autre. Cette commission a fait des propositions qui ont été examinées, amendées puis votées par les CS et CA de l'université. On a demandé aux labos de transmettre leurs statuts, dans l'urgence. J'ai donc transmis les statuts de l'ERAC, n'apportant à la version initiale que deux modifications (cf. là-dessus, la lettre envoyée à C. Fouache le 11/01/10 et qu'elle vous a diffusée quelques jours plus tard) :

- le conseil de direction devient le conseil du laboratoire ;
- la nature des membres est précisée conformément aux recommandations faites : voir en pj la nouvelle version de l'article 4.

Ces statuts ainsi « toilettés » (auxquels j'avais joint le composition du conseil de laboratoire) ont été entérinés par les conseils.

D'autres changements pourraient encore être apportés, qui sont tantôt des précisions, tantôt des ajouts. Je les soumetts à votre réflexion et l'on pourra examiner ces compléments ou modifications lors d'une prochaine AG.

- précisions possibles : à l'article 5 (paragraphe sur l'assemblée générale), préciser qui vote ; en principe, seuls les membres permanents ont voix délibérative, les autres seulement voix consultative ; même article (partie consacrée au directeur), préciser les modalités du vote (il est élu à bulletins secrets) et son statut (le directeur est un enseignant chercheur ou assimilé habilité à diriger des recherches en poste à l'université de Rouen et membre permanent du laboratoire).
- ajouts possibles : en vertu des recommandations faites, les pouvoirs du conseil de laboratoire pourraient être renforcés : ainsi, à l'article 5 (partie consacrée au conseil de laboratoire), on pourrait ajouter ceci : « Le conseil de laboratoire approuve la politique de recrutement du laboratoire en établissant notamment les profils de recherche. Il classe les demandes de bourses, de CRCT et de stages. » Enfin, on a évoqué aussi (à

l'un des derniers CS) la fonction de directeur adjoint, élu dans les mêmes conditions que le directeur et sur sa proposition.

• élections au conseil de laboratoire

Comme je vous l'ai rappelé lors de la convocation, deux postes étaient à pourvoir : un poste de MCF (par suite du changement de corps de M.-J. Hanaï devenue HDR) et le représentant des doctorants (fin de la mission remplie, et bien remplie, par P.-Y. Testenoire).

Un seul candidat parmi les doctorants : Mathilde Hamel, en 1^{re} année de thèse (dir. M. Olmos), allocataire de recherche et monitrice.

Du coup, pour maintenir l'équilibre des disciplines parmi les membres du conseil, Annie Hourcade, MCF de Philosophie présente sa candidature.

Les deux candidates sont élues à l'unanimité.

Constitution du conseil de laboratoire (qui sera renouvelé pour le prochain quadriennal) :

PR : N. Depraz (Philo) ; A. Wicke (Anglais) ; J. Vicente Lozano (Espagnol) ; J.-M. Winkler (Allemand) ; L. Villard (Lettres classiques, membre de droit).

MCF : A. Hourcade (Philo) ; C. Fouache (Anglais) ; E. Dupraz (Lettres classiques).

Doctorant : M. Hamel (Espagnol).

Personnel administratif : S. Le Gall.

• journée des doctorants

Celle de l'an passé (autour du 20 mai) a connu un vrai succès, ce qui nous encourage à recommencer.

La prochaine journée des doctorants est fixée au 26 mai 2010. Comme l'an dernier, J.-P.

Cléro pourra, s'il le souhaite, s'y associer, ce que se proposent de faire l'équipe Ailleurs et sa directrice O. Louiset.

Noter qu'il n'y a pas eu de soutenance parmi les doctorants rattachés à l'ERAC cette année ; espérons qu'il en ira autrement en 2010.

• avancée du projet ANR :

O. Louiset fait rapidement le point sur l'état d'avancement du projet ; elle insiste sur l'originalité de ce projet pluridisciplinaire, et sur le fait que toutes les périodes sont concernées. Enfin, si le comité de pilotage se rencontre quelques jours plus tard (le vendredi 5 après midi), ce qui implique que les personnes intéressées remettent leur fiche avant cette date, elle se propose d'avertir le comité de pilotage de la possibilité d'envoyer un peu plus tardifs (cas, notamment de certains antiquisants et de la spécialiste de philosophie antique contactée par A.-L. Worms).

• colloques et séminaires :

Annnonce de la suppression du colloque sur le « virtuel » (responsables : F. Varenne et N. Depraz) prévu les 24 et 25 juin ; ce genre de suppression, qu'on sera obligé d'annoncer sur le site, donne une assez mauvaise image du labo. A éviter à l'avenir, d'autant que c'est la seconde année consécutive qu'on supprime un colloque. Sans doute est-il sage, et ce n'est pas la première fois que c'est dit, de programmer moins de colloques.

Les autres colloques se déroulent ou se préparent normalement.

Les séminaires ont eu un peu de mal à démarrer cette année, mais les programmes prennent forme : on connaît désormais le calendrier du séminaire sur « la guerre civile » (3 séances) et le programme de la journée d'étude sur ce thème (dont C. Gheeraert et E. Dupraz sont les maîtres d'œuvre) ; de la même manière, on connaît les 3 séances prévues sur les systèmes linguistiques et le programme de la journée d'étude finale sur A. Culioli (responsable : C. Filippi-Deswelle). On attend la même chose sur les identités (responsables : C. Fouache et F.

Majdoub) et sur la « lecture de l'Antique » (A. Logeay et M. Deramaix).

Ces séminaires et journées d'étude sont l'occasion d'évoquer la réunion qui a eu lieu au Havre le 28/01/10, à l'initiative de S. Hatchuel, autrefois membre permanent de l'ERAC, aujourd'hui professeur au Havre et directrice du GRIC

Présents : pour le GRIC, Sarah Hatchuel, les 2 directeurs d'axes (la reprise dans les arts du spectacle et Héritages, métissages, diversités) et L. Mathey dir. adjointe.

Pour l'ERAC : M. Schonbuch et moi.

Pour le LASLAR de Caen : remplaçant B. Diaz directrice, empêchée, Claire Lechevalier, MCF Litt. comparée.

Disciplines représentées dans ces deux laboratoires pluridisciplinaires ? **GRIC** = Langue et littérature françaises, langues, littératures et civilisations romanes ; langues, littératures et civilisations slaves et orientales (langues rares : chinois, coréen, arabe, japonais, russe).

LASLAR : Lettres, arts du spectacle, et Langues romanes.

Trois labos pluridisciplinaires donc, mais regroupant des disciplines assez différentes.

L'idée de la réunion était de voir ce qu'on pouvait faire ensemble. Quelques idées forces ont été débattues lors de cette réunion havraise, à charge pour chaque directeur de laboratoire de les soumettre à son équipe.

Propositions avancées lors de la réunion :

- Promouvoir une meilleure diffusion entre nous et, par notre intermédiaire, au CEREDI et au GRHIS. Coordonnées des personnes chargées des laboratoires : pour le GRIC,

David.Pareyt@univ-lehavre.fr ; pour le LASLAR, catherine.Bienvenu@unicaen.fr

L'information concernant l'activité scientifique d'un des trois labos est systématiquement transmise aux deux autres : idée acceptée par l'AG de l'ERAC.

- dans les revues en train de se créer à Rouen, ouvrir, autant que faire se peut, les comités de rédaction aux Havrais et Caennais : idée acceptée par l'AG de l'ERAC

- réfléchir à la possibilité d'une revue électronique commune (en tout cas au Havre et à Rouen). Siège : soit PURH, soit au Havre (webmaster performant). De la discussion qui s'engage, il ressort qu'une telle entreprise nécessite des moyens en personnel. D'où l'idée, acceptée par l'AG, de profiter du personnel existant, et performant, qui existe au Havre.

- dans les séminaires existants, penser à inviter à participer les membres des deux autres labos : idée acceptée par l'AG de l'ERAC

- réfléchir à la faisabilité d'un séminaire commun aux 3 labos (9 séances sur 2 ans) et l'expérimenter en 2010-2011 ? Mais problème du moment : comment trouver un moment qui convienne aux trois universités, quand on a tant de peine à banaliser deux heures pour les séminaires rouennais de l'ERAC ? La seule solution serait le samedi.

Contre-proposition, qui emporte l'adhésion de l'assemblée : plutôt que des séminaires communs, monter des JE avec comité commun (le vendredi par ex.) où les 3 labos seraient associés. Les faire par roulement sur un site puis sur un autre.

• les publications : compte rendu par LV de l'entrevue qu'elle a eue avec F. Bessire le 28/01/10.

Publications très prochaines : Vives ; Dupraz ; Hancil.

Publications avancées (dernières expertises en cours) :

- La représentation linguistique

- un autre volume de S. Hancil

Publications des Hispanistes :

Individu et Société : 2 parties (hispaniste, Olmos, électronique ; américaine, Kanev, papier).

M. Bessire doit voir M. Kanev pour partie la partie américaine

Jeu et Rire : publications électroniques (la 1^{re} partie du *Jeu* est prête).

J'ai posé à F. Bessire la question des ISBN, ISSN : pour lui, pas nécessaires pour publications électroniques. A voir.

Noter qu'il fait une distinction entre les textes présents dans bibliothèque numérique du CEREDI (= mise à disposition des textes) et une vraie édition électronique et qu'il ne souhaite pas pour sa part qu'il y ait des risques de confusion entre les éditions électroniques et les éd. des PURH.

Les projets dont nous avons parlé :

Comment remplacer les *Cahiers du CRIAR*, comment faire une collection dédiée à la philo (Cahiers philosophiques de Rouen), comme le souhaitent les philosophes ?

Nous serions d'accord sur le principe suivant : une Collection (type Cahiers de l'ERAC) et des séries : une série philosophique ; une série autour des études hispaniques ; une série autour de la Linguistique (un des points forts du labo).

Plusieurs questions :

- les noms de ces séries (cf. la nouvelle dénomination des anciens *Cahiers du GRHIS* qui deviennent *Changer d'époque*, je crois). Ces noms doivent être explicites et assez « vendeurs » : F. Bessire n'aime pas trop le nom proposé par les philosophes.

Les numéros de ces séries peuvent être thématiques ou contenir des varia. Mais il ne s'agirait pas de revues, ce qui exclut les comptes rendus de lecture.

- Question de la taille : les volumes de ces séries ne doivent être ni trop minces, ni trop gros ; aller vers une certaine unité de format. Combien de pages en moyenne à peu près ?

- Périodicité : puisque ce n'est pas une revue, pas de périodicité exigée. Ai parlé de 2 numéros par an sur les 3 séries (soit en moyenne 1 numéro tous les 18 mois par série)

Avons évoqué les comités éditoriaux en cours de constitution : plus de non-Rouennais que de Rouennais, et, parmi ces non-Rouennais, d'authentiques étrangers.

Ce compte rendu suscite une discussion : A.F. Gillard-Estrada pose la question des publications des anglicistes littéraires : prévoir une autre série pour eux ? La question du rapport disciplinaire/pluridisciplinaire est également posée : avec ces Séries ne retourne-t-on pas vers le morcellement et le disciplinaire ? En fait, l'ERAC concilie les deux : il y aura toujours les Publications de l'ERAC, souvent pluridisciplinaires ; et puis il y aura, au sein d'une même Collection (Collection de l'ERAC) plusieurs Séries qui illustreront la diversité des disciplines représentées dans le labo.

Problème aussi des publications en ligne : selon M. Olmos, plusieurs publications pourraient être diffusées très bientôt, mais il faudrait un technicien. Celui du GRIC ?

En fait, il faut voir concrètement comment mettre en ligne, comment constituer une bibliothèque numérique et se renseigner sur les ISSN et autres. C. Gheeraert évoque la possibilité de voir avec Tony qui ne manque pas d'expérience en la matière.

Conclusions :

- établir les comités pour chaque série (en respectant les normes indiquées ci-dessus : plus de non-Rouennais que de Rouennais (et, parmi les non-Rouennais penser d'abord aux Caennais et aux Havrais + un nombre suffisant d'étrangers) ;

- trouver des noms pour chaque série ;

- chercher à se renseigner sur les publications électroniques ;

- désigner le responsable de chaque série.

• état des informations qui nous sont parvenues de la part des membres du labo

Un questionnaire a été envoyé à tous les membres du labo, et cela à double fin : corriger et étoffer le site ; préparer le prochain quadriennal.

A l'heure actuelle, il manque encore beaucoup de réponses. Nous remercions ceux qui ne l'ont pas fait de bien vouloir nous communiquer les renseignements demandés.